



IT **ATTENZIONE:** leggere le istruzioni prima dell'utilizzo.

EN **CAUTION:** Read the instructions before using the machine.

ES **ATENCIÓN:** lire attentivement les instructions avant l'usage.

DE **ACHTUNG:** Die Anweisungen bitte vor Gebrauch sorgfältig lesen.

ES **ADVERTENCIA:** leer atentamente las advertencias antes el uso de aparato.

PL **UWAGA:** przed użyciem przeczytać instrukcję.

RU **ВНИМАНИЕ:** перед использованием прочитайте инструкцию по эксплуатации.

NL **LET OP:** vóór gebruik de gebruiksaanwijzing aandachtig lezen.



**TRIER LES DÉCHETS
SEPARATE THE WASTE
DIFFERENZIA I RIFIUTI**



MANUALE USO E MANUTENZIONE **IT** pag. 20
motoscopa

INSTRUCTIONS AND OPERATING MANUAL **EN** pag. 49
Sweeper

MANUEL D'INSTRUCTION **FR** page 78
Motobalayeuse

BEDIENUNGS- UND WARTUNGSANLEITUNG **DE** Seite 107
Kehrmaschine

MANUAL DE INSTRUCCIONES **ES** pág. 135
Barredora

OBUDOWA I KONSERWACJA **PL** str. 162
Zamiatarki

РУКОВОДСТВО ПО ЭКСПЛУАТАЦИИ И ТЕХНИЧЕСКОМУ ОБСЛУЖИВАНИЮ **RU** стр. 191
Подметальных машин

GEBRUIKERS- EN ONDERHOUDSHANDLEIDING **NL** pag. 220
Veegmachine



Meijer VR950

Technical data plate

	SOMMAIRE	pag.
	CHAPITRE 1 - BUTS/INTENTIONS	81
	CHAPITRE 2 - LÉGENDE	81
	CHAPITRE 3 - RÈGLES GÉNÉRALES	82
	CHAPITRE 4 - PRÉPARATION (DÉBALLAGE).....	83
	CHAPITRE 5 - DESCRIPTION DE LA MACHINE	83
5.1.	FONCTIONNEMENT ET PIÈCES PRINCIPALES	83
5.2.	PROTECTIONS ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	83
5.3.	BROSSE LATÉRALE	84
5.4.	BROSSE CENTRALE.....	84
5.5.	JOINTS ANTI-POUSSIÈRE	84
5.6.	SYSTÈME D'ASPIRATION.....	84
5.7.	SYSTÈME DE FILTRATION	84
5.8.	CONTENEUR DE DÉCHETS	84
5.9.	PROPULSEUR, BATTERIE DE DÉMARRAGE ET BATTERIE DE TRACTION	84
5.9.1.	VERSIONS À BATTERIE.....	84
5.9.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	84
5.10.	DONNÉES TECHNIQUES	85
	CHAPITRE 6 - POSTE DE TRAVAIL ET COMMANDES	86
6.1.	POSITION DU POSTE DE TRAVAIL	86
6.2.	CONFORT OPÉRATEUR	86
6.3.	DISPOSITIFS DE COMMANDE : VERSIONS À BATTERIE.....	86
6.3.1.	POSITION DES COMMANDES ET DESCRIPTION	86
6.3.2.	CLÉ DE DÉMARRAGE.....	86
6.3.3.	PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR.....	86
6.3.4.	SÉLECTEUR DE VITESSE, (AVANT OU ARRIÈRE).....	86
6.3.5.	PÉDALE DE FREIN.....	86
6.3.6.	FREIN DE STATIONNEMENT.....	87
6.3.7.	LEVE-RABAT	87
6.3.8.	COMMANDE BROSSE CENTRALE.....	87
6.3.9.	COMMANDE BROSSE LATÉRALE	87
	6.3.10. RÉGULATEUR D'INCIDENCE BROSSE CENTRALE.....	87
	6.3.11. POMMEAU D'ASPIRATION	87
	6.3.12. INTERRUPTEUR BROSSE CENTRALE, LATÉRALE ET D'ASPIRATION	87
	6.3.13. INTERRUPTEUR SECOUEUR-FILTRE.....	87
	6.3.14. COMPTEUR HORAIRE	87
	6.3.15. INTERRUPTEUR KLAXON.....	87
	6.3.16. INTERRUPTEUR FEUX DE TRAVAIL	87
	6.3.17. INDICATEUR DE NIVEAU DE LA BATTERIE.....	87
6.4.	DISPOSITIFS DE COMMANDE : VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	87
6.4.1.	POSITION DES COMMANDES ET DESCRIPTION	87
6.4.2.	CLÉ DE DÉMARRAGE.....	88
6.4.3.	RÉGULATEUR MOTEUR	88
6.4.4.	SÉLECTEUR DE VITESSE, (AVANT OU ARRIÈRE).....	88
6.4.5.	PÉDALE DE FREIN.....	88
6.4.6.	FREIN DE STATIONNEMENT.....	88
6.4.7.	LEVE-RABAT	88
6.4.8.	COMMANDE BROSSE CENTRALE.....	88
6.4.9.	COMMANDE BROSSE LATÉRALE	88
	6.4.10. RÉGULATEUR D'INCIDENCE BROSSE CENTRALE.....	88
	6.4.11. POMMEAU D'ASPIRATION	88
	6.4.12. INTERRUPTEUR SECOUEUR-FILTRE.....	89
	6.4.13. COMPTEUR HORAIRE	89
	6.4.14. INTERRUPTEUR KLAXON.....	89
	6.4.15. INTERRUPTEUR FEUX DE TRAVAIL	89
	6.4.16. DÉMARREUR (STARTER)	89
	6.4.17. POIGNÉE DE DÉMARRAGE MANUELLE.....	89

6.5.	UTILISATION DES PROTECTIONS ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	89
6.5.1.	CAPOT MOTEUR	89
6.5.2.	COUVERCLE FILTRES	89
	CHAPITRE 7 - CONDITIONS D'UTILISATION AUTORISÉES ET NON AUTORISÉES	89
7.1.	CONDITIONS D'UTILISATION AUTORISÉES	89
7.2.	CONDITIONS D'UTILISATION INTERDITES	90
	CHAPITRE 8 - MISE EN SERVICE	91
8.1.	CONTRÔLES AVANT LE PREMIER DÉMARRAGE.....	91
8.2.	FORMATION DES OPÉRATEURS	91
8.2.1.	VERSIONS À BATTERIE :	91
8.2.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:	91
8.3.	PREMIER DÉMARRAGE	91
	CHAPITRE 9 - UTILISATION DE LA MACHINE.....	91
9.1.	UTILISATION CORRECTE ET CONSEILS.....	91
9.2.	FORMATION DES OPÉRATEURS	92
9.2.1.	VERSIONS À BATTERIE :	92
9.2.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:	92
9.3.	DÉMARRAGE OPÉRATIONNEL.....	92
9.3.1.	VERSIONS À BATTERIE :	92
9.3.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:	92
9.4.	MARCHE	93
9.4.1.	VERSIONS À BATTERIE :	93
9.4.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:	93
9.5.	ARRÊT OPÉRATIONNEL	93
9.5.1.	VERSIONS À BATTERIE :	93
9.5.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:	94
9.6.	STATIONNEMENT	94
9.6.1.	VERSIONS À BATTERIE.....	94
9.6.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	94
9.7.	ARRÊT D'URGENCE.....	94
9.7.1.	VERSIONS À BATTERIE.....	94
9.7.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	94
9.8.	BROSSE CENTRALE.....	94
9.8.1.	VERSIONS À BATTERIE.....	94
9.8.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	95
9.9.	BROSSE LATÉRALE.....	95
9.9.1.	VERSIONS À BATTERIE	95
9.9.2.	VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	95
9.10.	ASPIRATION	95
	9.10.1. VERSIONS À BATTERIE.....	95
	9.10.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	95
9.11.	SECOUEUR-FILTRE	95
9.12.	INTERRUPTEUR KLAXON.....	95
9.13.	LEVE-RABAT	95
9.14.	VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS	95
9.15.	RECHARGE DE LA BATTERIE (VERSIONS À BATTERIE)	96
	CHAPITRE 10 - RÉGLAGES	96
10.1.	FORMATION DES OPÉRATEURS	96
10.2.	RÉGLAGE DE L'INCIDENCE DE LA BROSSE CENTRALE.....	96
10.3.	RÉGLAGE DE L'INCIDENCE DE LA BROSSE LATÉRALE	97
10.4.	RÉGLAGE HAUTEUR JOINTS ANTI-POUSSIÈRE LATÉRAUX	97
	CHAPITRE 11 - NORMES DE SÉCURITÉ.....	97
11.1.	RISQUES RÉSIDUELS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL.....	97
11.2.	RISQUES GÉNÉRAUX POUR LES BATTERIES À L'ACIDE	98
11.3.	MESURES DE PROTECTION	98
	11.3.1. ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI).....	98
	11.3.2. MESURES DE PROTECTION POUR L'OPÉRATION DE VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS.....	99
	CHAPITRE 12 - STABILITÉ DE LA MACHINE.....	99

12.1.	STABILITÉ PENDANT L'UTILISATION.....	99
12.2.	STABILITÉ PENDANT LE TRANSPORT	100
	CHAPITRE 13 - TRANSPORT, MANUTENTION ET MISE HORS SERVICE	100
13.1.	MISE HORS SERVICE	100
13.2.	EMBALLAGE, LEVAGE ET TRANSPORT.....	100
	CHAPITRE 14 - SITUATIONS D'URGENCE	100
14.1.	SITUATIONS D'URGENCE.....	100
14.2.	DÉMARRAGE APRÈS UNE SITUATION D'URGENCE	101
	CHAPITRE 15 - ENTRETIEN.....	101
15.1.	RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES.....	101
15.2.	FORMATION DES OPÉRATEURS	101
	15.2.1. VERSIONS À BATTERIE	101
	15.2.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE	101
15.3.	JOINTS ANTI-POUSSIÈRE	102
15.4.	BROSSE CENTRALE.....	102
15.5.	BROSSE LATÉRALE.....	102
15.6.	MAINTENANCE SPÉCIFIQUE POUR MOTEURS À COMBUSTION INTERNE	102
15.7.	MAINTENANCE SPÉCIFIQUE POUR LES BATTERIES À L'ACIDE	103
15.8.	NETTOYAGE DE LA MACHINE.....	103
15.9.	NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DES FILTRES	103
	15.10. NETTOYAGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS	104
	CHAPITRE 16 - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE.....	104
	CHAPITRE 17 - PIÈCES DE RECHANGE	104
	CHAPITRE 18 - DÉMANTÈLEMENT ET DÉMOLITION.....	104
	CHAPITRE 19 - DÉFAUTS/CAUSES/SOLUTIONS	105
	CHAPITRE 20 - GARANTIE.....	106
	CHAPITRE 21 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	106

CHAPITRE 1 - BUTS/INTENTIONS

La société est heureuse de pouvoir vous compter parmi les propriétaires d'une motobalayeuse . En suivant les instructions ci-dessous, nous sommes sûrs que vous apprécierez pleinement les possibilités de travail de cette motobalayeuse.

Ce manuel d'instructions est fourni pour indiquer et définir aussi clairement que possible les objectifs et les intentions pour lesquels la machine a été construite et pour une utilisation dans le cadre d'une sécurité maximale.

Vous trouverez également la liste de toutes les petites opérations nécessaires pour garder la motobalayeuse efficace et sûre.

Faire toujours appel à du personnel spécialisé pour des interventions d'entretien extraordinaires (par. CHAPITRE 16).

Vous trouverez des informations sur les dangers ou les risques résiduels, c'est-à-dire tous les risques qui ne peuvent pas être éliminés, avec des instructions adaptées aux cas individuels. Il y aura des informations sur les utilisations autorisées et non autorisées, des indications sur la mise en service de la motobalayeuse, des indications techniques et des performances autorisées, des indications sur l'utilisation de la motobalayeuse son entretien, des indications pour la mise hors service et pour le démantèlement ou la démolition.

CHAPITRE 2 - LÉGENDE

Dans ce manuel et sur la machine, les symboles suivants sont utilisés, qui peuvent être trouvés individuellement ou combinés.

	Indique un avertissement ou une note sur des fonctions clés ou des fonctions utiles. Porter la plus grande attention aux blocs de texte indiqués par ce symbole.
	Indique une note sur des fonctions clés ou des fonctions utiles.
	Indique la nécessité de consulter le manuel d'utilisation et d'entretien avant d'effectuer toute opération
	Indique que les informations où le symbole apposé concernent l'entretien.
	Indique que l'équipement ne convient que pour le courant continu.
	Indique le risque d'inhalation de fumées d'échappement résultant de l'utilisation de moteurs endothermiques dans des zones mal ventilées.
	Porter des dispositifs de protection des yeux.
	Porter les otoprotecteurs.
	Porter des gants de protection.
	Porter des vêtements de protection.

	Porter le masque pour protéger les voies respiratoires.
	Porter des chaussures de sécurité.
	Attacher la ceinture de sécurité

Se reporter aux manuels spécifiques aux pièces de la machine (par ex. moteur, batteries, etc.) pour d'autres symboles qui ne figurent pas dans le présent document.

CHAPITRE 3 - RÈGLES GÉNÉRALES



AVANT D'UTILISER LA MACHINE, LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL D'INSTRUCTIONS.

LA SOCIÉTÉ DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES AUX CHOSSES ET/OU AUX PERSONNES RÉSULTANT DU NON-RESPECT DES NORMES ÉNUMÉRÉES DANS CE MANUEL OU D'UNE UTILISATION IRRÉGULIÈRE ET/OU INAPPROPRIÉE DE LA MACHINE.

LA MACHINE N'EST PAS DESTINÉE À ÊTRE UTILISÉE PAR DES PERSONNES (ENFANTS INCLUS) AYANT DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET PSYCHIQUES RÉDUITES OU QUI N'ONT PAS PLEINEMENT APPRIS ET COMPRIS TOUS LES CONTENUS DE CE MANUEL.

L'UTILISATION DE LA MACHINE DOIT ÊTRE SURVEILLÉE POUR ÉVITER SON UTILISATION PAR LES ENFANTS.

AFIN DE PRÉVENIR L'UTILISATION NON AUTORISÉE DE LA MACHINE, LA FORCE MOTRICE DOIT ÊTRE ÉTEINTE OU SÉCURISÉE, PAR EXEMPLE EN RETIRANT LA CLÉ DE CONTACT.

LA MACHINE LAISSÉE SANS SURVEILLANCE DOIT ÊTRE SÉCURISÉE CONTRE LES MOUVEMENTS INVOLONTAIRES.

LA MACHINE A ÉTÉ CONÇUE POUR UNE UTILISATION COMMERCIALE, PAR EXEMPLE DANS LES HÔTELS, LES HÔPITAUX, LES COMMERCE, LES MAGASINS, LES BUREAUX, LES LOCAUX LOUÉS ET LES GRANDS ESPACES EN GÉNÉRAL.

EN OUTRE, LA MACHINE :

- PEUT ÊTRE UTILISÉE À L'INTÉRIEUR SANS LIMITES (versions à batterie uniquement);
- NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉE OU TENUE À L'EXTÉRIEUR DANS DES CONDITIONS HUMIDES OU EXPOSÉE DIRECTEMENT À LA PLUIE ;
- DOIT ÊTRE STOCKÉE OBLIGATOIREMENT SOUS ABRI.

TOUS LES OUTILS NÉCESSAIRES À LA PROTECTION PERSONNELLE (GANTS, MASQUES, LUNETTES, VERRS BLANCS, CLÉS ET OUTILS) SERONT FOURNIS PAR L'UTILISATEUR.
POUR PLUS DE COMMODITÉ, CONSULTER L'INDEX DES SUJETS.

POUR TOUTE AUTRE CONSULTATION, TOUJOURS GARDER CE MANUEL AVEC SOI (EN CAS DE PERTE, DEMANDER IMMÉDIATEMENT UNE COPIE À VOTRE REVENDEUR).

LA SOCIÉTÉ SE RÉSERVE LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS OU DES PERFECTIONNEMENTS AUX MACHINES DE SA PROPRE PRODUCTION, SANS OBLIGATION DE SA PART D'EN FAIRE BÉNÉFICIER LES MACHINES PRÉCÉDEMMENT VENDUES.

CHAPITRE 4 - PRÉPARATION (DÉBALLAGE)

La motobalayeuse est livrée emballée sur la palette correspondante et est présentée avec la/les brosse/s latérale/s démontée/s (Part. 1 PIC 1 et PIC 2). Après avoir retiré l'emballage extérieur, il faut retirer la machine de la palette :

- Dispositifs de levage : Une fois le capot moteur soulevé, procédez au montage des l'œillettes de levage (Part. 2 PIC 2). Ensuite, utilisez quatre équipés de crochets avec un crochet à l'œillet. Veuillez choisir ces élingues en fonction du poids indiqué sur la plaque CE. Procédez ensuite au levage de la machine de la palette avec les moyens de levage de la capacité appropriée au poids de la machine figurant sur la plaque CE. Posez la machine au sol très lentement sans qu'elle ne subisse de chocs.
 - Plan incliné ou plates-formes de descente (opération à effectuer sans personne devant la machine et sur une grande surface plane) : Prévoyez un plan incliné, ou trois marchepieds, ayant une capacité de charge adaptée à la masse de la machine indiquée sur la plaque CE et d'une longueur d'au moins 1,5 m pour éviter d'endommager les joints anti-poussière. Installez-le en adhérent au côté étroit de la palette.
- Retirez les butées des roues, montez sur le poste de conduite et débranchez le frein de stationnement (Part. 4 PIC 2) en appuyant sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 2) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.



IMPORTANT : Tous les déchets résultant de l'opération de déballage doivent être éliminés par l'utilisateur, conformément aux règles spécifiques d'élimination actuellement en vigueur.



VÉRIFIER QUE LES PROTECTIONS SONT PARFAITEMENT INTACTES ET BIEN MONTÉES ; EN CAS DE DÉFAUTS OU DE MANQUEMENTS NE PAS PROCÉDER À LA MISE EN MARCHÉ ET EN FAIRE IMMÉDIATEMENT LA DEMANDE AU REVENDEUR OU À LA MAISON MÈRE.

CHAPITRE 5 - DESCRIPTION DE LA MACHINE

5.1. FONCTIONNEMENT ET PIÈCES PRINCIPALES

La machine a été conçue pour le nettoyage et l'élimination de la poussière et de la saleté en général présentes sur des surfaces planes dures, pas trop déconnectées telles que : ciment, asphalte, grès, céramique, bois, tôle, marbre, tapis en caoutchouc ou en matières plastiques en général, bosselés ou lisses, tapis synthétiques ou en fibre de poils.

La motobalayeuse est commandée par un opérateur à bord de la machine et est du type à décharge

arrière

manual.

L'élimination de la saleté la plus grossière se fait par l'action des brosses rotatives (Part. 1 et 2 PIC 3), tandis que la plus fine est retirée par un système d'aspiration (Part. 4 PIC 3), qui empêche également la formation de poussière due à l'action des brosses.

En particulier, la machine est équipée d'une brosse latérale (Part. 1 PIC 3); brosse latérale gauche opérateur sur demande) qui transportent la saleté au centre de la machine, et d'une brosse centrale rotative

cylindrique

(Part. 2 PIC 1), montée transversalement sur la machine, qui élimine la saleté en la déchargeant dans le bac à déchets situé à l'arrière de la machine (Part. 3 PIC 3). Les débris les plus fins, en revanche, sont piégés dans le système de filtration (Part. 5 PIC 3) et jetés dans le conteneur de déchets grâce au secoueur de filtre (Part. 6 PIC 3).

La machine fonctionne à l'aide d'un propulseur à batterie ou à moteur à combustion interne, selon les

versions. Enfin, un système de levage hydraulique permet à l'opérateur de vider le conteneur de déchets

5.2. PROTECTIONS ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Comme illustré dans la PIC 4, on peut voir les protections et les dispositifs de sécurité qui doivent être soigneusement montés et intacts. La machine ne doit pas être utilisée avec des protections endommagées ou

Toutes les brosses présentes sont réglables et déconnectables par l'opérateur à l'aide de commandes dédiées. Les protections et des dispositifs de sécurité est donc donnée ci-après.

PART. N°	DESCRIPTION PIC 4
1	Capot moteur
2	Micron de sécurité homme présent
3	Carter fi ltres
4	Côté droit et gauche
5	Côté protection brosse centrale (droit et gauche)
6	Disque butoir
7	Carter de l'unité de commande

5.3. BROSSE LATÉRALE

La brosse latérale est installée sur le côté opérateur, **Part. 1 PIC 5**, agit comme un convoyeur de poussière et de débris, et est principalement conçue pour le nettoyage des bords, des coins et des profi ls. Il est possible de débrancher chaque brosse à l'aide d'une commande dédiée. Elle est disponible en différentes duretés et nature de poils, selon le type de matériau à collecter ou le revêtement de sol. Sur demande, il est prévu l'installation de la brosse latérale supplémentaire installée sur le côté opposé.



IMPORTANT : *Ne pas toucher la brosse latérale avec les mains pendant la rotation et ne pas ramasser de matériaux fi lamenteux (fi ls, cordes, etc.)*

5.4. BROSSE CENTRALE

La brosse centrale **Part. 2 PIC 5** est l'organe principal de la machine et permet le chargement de la poussière et des débris dans le conteneur de déchets. Elle est disponible en différentes duretés et nature de poils, selon le type de matériau à collecter ou le revêtement de sol. Elle est réglable en hauteur lorsqu'elle est consommée.



IMPORTANT : *Ne pas ramasser de cordes, de fi ls, de supports d'emballage, de bâtons, etc. de plus de 25 cm de long car ils pourraient s'enrouler autour de la brosse centrale et latérale, puis l'endommager.*

5.5. JOINTS ANTI-POUSSIÈRE

Les joints latéraux anti-poussière (**Part. 3 PIC 5**) les joints antérieur anti-poussière (mobile, **Part. 4 PIC 5**) et arrière (**Part. 5 PIC 5**), entourent la brosse centrale et sont très importants pour le bon fonctionnement de la machine, car ils permettent l'aspiration de la poussière ; il est important de vérifier souvent leur état.

5.6. SYSTÈME D'ASPIRATION

Le système d'aspiration (**Part. 4 PIC 3**) permet la collecte des débris les plus fi ns et empêche la formation de la poussière qui peut se former durant l'action des brosses.

5.7. SYSTÈME DE FILTRATION

Le système de fi ltration est obtenu au moyen d'un fi ltres à cartouche (**Part. 5 PIC 3**) et piège les particules les plus fi nes qui sont aspirées par le système d'aspiration et empêche la poussière de se répandre dans l'environnement extérieur. Un système de secouement (**Part. 6 PIC 3**) permet de libérer les débris à l'intérieur du conteneur de déchets en nettoyant les fi ltres.

5.8. CONTENEUR DE DÉCHETS

Le conteneur de déchets (**Part. 3, PIC 3**) sert à contenir tout le matériel recueilli par la brosse centrale et la poussière des fi ltres.

Le conteneur est équipé d'une poignée pour l'extraction de la machine.

5.9. PROPULSEUR, BATTERIE DE DÉMARRAGE ET BATTERIE DE TRACTION

5.9.1. VERSIONS À BATTERIE

La batterie (**Part. 1 PIC 6**) alimente la propulsion, le système hydraulique de lavage du conteneur à déchets et tous les autres services de motobalayeuse. Il est possible de la recharger à l'aide de la fi che dédiée (**Part. 1 PIC 4**).

5.9.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

Le moteur (**Part. 1 PIC 7**) de la machine est responsable du fonctionnement du système hydraulique, qui gère la mobilité et les principales fonctions de la machine. Son démarrage est géré par la batterie de démarrage. (**Part. 2 PIC 7**) Il est possible d'accéder aux parties du moteur et la batterie en soulevant le capot moteur (**Part. 1 PIC 4**).

5.10. DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	U.M.	Versions à batterie	Versions à moteur à combustion interne
Alimentation	//	Batterie	Essence
puissance nominale / tension nominale	W/Volt	2100/24 DC	3600
Largeur brosse centrale/Piste de nettoyage	mm	700 x Ø280	700 x Ø280
Vitesse d'avance max	km/h	6	7,5
Vitesse max marche arrière	Km/h	3	2
Vitesse de travail	Km/h	5	5
Capacité maximale de nettoyage (avec 2 brosses latérales)	m²/h	6200	8280
Pente maximale	%	12	16
Traction	//	Arrière	Avant
Transmission	//	Électrique	Hydraulique
Distance minimale pour inversion de marche entre deux murs	mm	2200	2200
Surface filtrante (1 filtre à poches)	m²	6	6
Capacité du conteneur	L	6 2	62
Poids maximum autorisé des déchets	kg	3 5	35
Longueur maximale avec brosse latérale	mm	1550	1550
Largeur maximale (n° 1 brosses latérales)	mm	1032	1032
Largeur maximale (n° 2 brosses latérales)	mm	1148	1148
Hauteur version standard	mm	1147	1147
Hauteur avec toit opérateur	mm	1948	1948
Poids net, vers. standard 1	kg	374	290
Poids brut, vers. standard 2	kg	555	458
Poids de transport (Transp. Weight) 3	kg	429	345
Niveau de puissance sonore mesuré LwA	dB	9	97
Niveau de puissance sonore garanti LwA	dB	0	99
Incertitude	dB	1,5	1,5
Niveau de pression acoustique LpA	dB(A)	76	84
Pression acoustique instantanée (valeur maximale)	dB(C)	< 130	< 130
Vibration du corps interne a _w	m/s²	0,65	0,71
Incertitude	m/s²	0,32	0,18
Vibration main-bras a _{hw}	m/s²	1,92	3,74
Incertitude	m/s²	0,81	1,15

1 Comprend les poids : batteries, liquides, brosses. Poids exclus : opérateur standard (75 kg), déchets collectés (max), et options.

2 Comprend les poids : batteries, liquides, brosses, déchets collectés (max), opérateur standard (75 kg), deuxième brosse latérale, toit opérateur (20kg, en option), protection tableau de commande (1 kg, en option), protection brosse latérale (1,2 kg x2, en option), lumière de travail (1,5 kg, en option), flash (1,5 kg, en option), conteneur à déchets en tôle (+5 kg par rapport au conteneur en plastique, en option), kit aspirateur (12 kg, en option), déchets collectés (max par aspirateur : 7 kg) (Point 3.114, ISO 60335-1 + ISO 60335-2-72)

3 Comprend les poids : batteries, liquides, brosses et déchets collectés (max). Exclut les poids (75 kg) et options (Point 7.12, ISO 60335-1 + ISO 60335-2-72)

CHAPITRE 6 - POSTE DE TRAVAIL ET COMMANDES

6.1. POSITION DU POSTE DE TRAVAIL

Le poste de travail qui doit être occupé par l'opérateur pendant l'utilisation de la machine, est seulement celui indiqué dans la PIC 8.

Toutes les commandes manuelles et à pédale pour l'utilisation de la machine sont situées en correspondance avec l'assise de l'opérateur.



IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, la machine s'éteint automatiquement si l'opérateur se lève du poste de conduite.

6.2. CONFORT OPÉRATEUR

Pour assurer une posture correcte et assurer le degré de confort souhaité lors de l'utilisation de la machine.

6.3. DISPOSITIFS DE COMMANDE : VERSIONS À BATTERIE

6.3.1. POSITION DES COMMANDES ET DESCRIPTION

Comme mentionné au par. § 6.1, les dispositifs de commande sont situés au niveau du siège de l'opérateur. Sur la PIC 9 sont reportées la description et la position des commandes de l'opérateur, et la description détaillée dans le texte en-dessous.

Part.	DESCRIPTION PIC 9
1	Clé de démarrage
2	Accélérateur
3	Sélecteur de vitesse (avant ou arrière)
4	Frein
5	Frein de stationnement
6	Lève-rabat
7	Commande brosse centrale
8	Commande brosse latérale
9	Régulateur d'incidence brosse centrale
10	Pommeau d'aspiration
11	Interrupteur brosse centrale, latérale et d'aspiration
12	Interrupteur secoueur-filtre
13	Compteur horaire
14	Interrupteur Klaxons
15	Interrupteur feux de travail
16	Indicateur de niveau de la batterie

6.3.2. CLÉ DE DÉMARRAGE

Par l'action sur l'interrupteur à clé (Part. 1 PIC 9) on peut démarrer le moteur et l'arrêter. On peut également enlever la clé.

6.3.3. PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

La pédale d'accélérateur (Part. 2 PIC 9) est actionnée en appuyant dessus et gère le fonctionnement de la motobalayeuse. Le sens de marche (vers l'avant ou vers l'arrière) sera décidé par la position réglée sur le sélecteur de marche (Part. 3 PIC 9).

6.3.4. SÉLECTEUR DE VITESSE, (AVANT OU ARRIÈRE)

Le sélecteur de vitesse (Part. 3 PIC 9) permet de commander la direction de marche de la motobalayeuse (avant, arrière et libre).

6.3.5. PÉDALE DE FREIN

En appuyant sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 9) il est possible d'agir sur le système de freinage de la motobalayeuse en interrompant sa marche.

6.3.6. FREIN DE STATIONNEMENT

Le frein de stationnement consiste en une pédale supplémentaire qui commande le blocage du frein. (Part. 5 PIC 9).

6.3.7. LEVE-RABAT

La pédale élévatrice (Part. 6 PIC 9) permet de soulever le joint avant, ce qui permet la collecte d'objets volumineux et légers (par exemple feuilles, canettes, paquets de cigarettes, etc.).

6.3.8. COMMANDE BROSSE CENTRALE

À travers le pommeau de commande (Part. 7 PIC 9) il est possible de soulever ou d'abaisser la brosse centrale de manière à garantir ou non son action nettoyante.

6.3.9. COMMANDE BROSSE LATÉRALE

En appuyant sur le pedal (Part. 8 PIC 9) il est possible de configurer la brosse latérale en position de travail (en contact avec la surface à nettoyer) ou de repos (en position surélevée).

6.3.10. RÉGULATEUR D'INCIDENCE BROSSE CENTRALE

Le régulateur d'incidence de la brosse centrale (Part. 9 PIC 9) est représenté par un curseur coulissant le long d'une fente que l'on peut verrouiller en position en tournant un bouton fileté. Il permet d'enregistrer la hauteur du sol de la brosse centrale lorsqu'elle est totalement abaissée (position de travail) en ajustant l'incidence sur la surface à nettoyer.

6.3.11. POMMEAU D'ASPIRATION

En tirant ou en appuyant sur le pommeau d'aspiration (Part. 10 PIC 9) il est possible régler le système d'aspiration.

6.3.12. INTERRUPTEUR BROSSE CENTRALE, LATÉRALE ET D'ASPIRATION

En tournant le bouton de l'interrupteur (Part. 11 PIC 9) il est possible d'actionner et d'arrêter la brosse centrale, latérale et le système d'aspiration.

6.3.13. INTERRUPTEUR SECOUEUR-FILTRE

En appuyant sur le bouton du secoueur du filtre (Part. 12 PIC 9) il est possible d'actionner le mécanisme responsable de la chute des débris fins et de la poussière piégée dans les filtres. L'interrupteur est caractérisé par une seule position stable.

6.3.14. COMPTEUR HORAIRE

(Part. 13 PIC 9) Instrument qui affiche le nombre d'heures de travail effectuées par la machine.

6.3.15. INTERRUPTEUR KLAXON

À la pression du bouton (Part. 14 PIC 9) le klaxon est activé.

6.3.16. INTERRUPTEUR FEUX DE TRAVAIL

L'interrupteur gère l'allumage et l'extinction du (des) feu(x) de travail (Part. 15 PIC 9), uniquement sur les modèles équipés).

6.3.17. INDICATEUR DE NIVEAU DE LA BATTERIE

Indique le niveau de charge des batteries et est représenté par trois lumières colorées en rouge, jaune et vert (Part. 16 PIC 9) qui symbolisent respectivement : pleine charge, charge moyenne, charge faible ou absente. En tournant la clé de démarrage (Part. 1 PIC 9), les LED s'allument dans l'ordre suivant : rouge, jaune, vert.

6.4. DISPOSITIFS DE COMMANDE : VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

6.4.1. POSITION DES COMMANDES ET DESCRIPTION

Comme mentionné au par. § 6.1, les dispositifs de commande sont situés au niveau du siège de l'opérateur. Sur la PIC 10 sont reportées la description et la position des commandes de l'opérateur, et la description détaillée dans le texte en-dessous.

Part.	DESCRIPTION PIC 10
1	Clé de démarrage
2	Contrôleur de moteur
3	Sélecteur de vitesse (avant ou arrière)

4	Frein
5	Frein de stationnement
6	Lève-rabat
7	Commande brosse centrale
8	Commande brosse latérale
9	Régulateur d'incidence brosse centrale
10	Pommeau d'aspiration
-	-
12	Interrupteur secoueur-filtre
13	Compteur horaire
14	Interrupteur Klaxons
15	Interrupteur feux de travail
-	-
17	Démarrreur (Starter)
18	Poignée de démarrage manuelle

6.4.2. CLÉ DE DÉMARRAGE

Par l'action sur l'interrupteur à clé (Part. 1 PIC 10) on peut démarrer le moteur et l'arrêter. On peut également enlever la clé.

6.4.3. RÉGULATEUR MOTEUR

La commande régulateur moteur (Part. 2 PIC 10) se compose d'un levier à travers lequel il est possible de régler l'intensité des tours du moteur.

6.4.4. SÉLECTEUR DE VITESSE, (AVANT OU ARRIÈRE)

Le sélecteur de vitesse (Part. 3 PIC 10) permet de commander la direction de marche de la motobalayeuse (avant, arrière et libre).

6.4.5. PÉDALE DE FREIN

En appuyant sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 10) il est possible d'agir sur le système de freinage de la motobalayeuse en interrompant sa marche.

6.4.6. FREIN DE STATIONNEMENT

Cette commande permet de maintenir arrêtée la motobalayeuse lorsqu'elle n'est pas en service et consiste en un levier permettant le blocage du frein (Part. 5 PIC 10).

6.4.7. LEVE-RABAT

La pédale élévatrice (Part. 6 PIC 10) permet de soulever le joint avant, ce qui permet la collecte d'objets volumineux et légers (par exemple feuilles, canettes, paquets de cigarettes, etc.).

6.4.8. COMMANDE BROSSE CENTRALE

À travers le pommeau de commande (Part. 7 PIC 10) il est possible de soulever ou d'abaisser la brosse centrale de manière à garantir ou non son action nettoyante.

6.4.9. COMMANDE BROSSE LATÉRALE

En appuyant sur le pedal (Part. 8 PIC 10) il est possible de configurer la brosse latérale en position de travail (en contact avec la surface à nettoyer) ou de repos (en position surélevée).

6.4.10. RÉGULATEUR D'INCIDENCE BROSSE CENTRALE

Le régulateur d'incidence de la brosse centrale (Part. 9 PIC 10) est représenté par un curseur coulissant le long d'une fente que l'on peut verrouiller en position en tournant un bouton fileté. Il permet d'enregistrer la hauteur du sol de la brosse centrale lorsqu'elle est totalement abaissée (position de travail) en ajustant l'incidence sur la surface à nettoyer.

6.4.11. POMMEAU D'ASPIRATION

En tirant ou en appuyant sur le pommeau d'aspiration (Part. 10 PIC 10) il est possible régler le système d'aspiration.

6.4.12. INTERRUPTEUR SECOUEUR-FILTRE

En appuyant sur le bouton du secoueur du filtre (Part. 12 PIC 10) il est possible d'actionner le mécanisme responsable de la chute des débris fins et de la poussière piégée dans les filtres. L'interrupteur est caractérisé par une seule position stable.

6.4.13. COMPTEUR HORAIRE

(Part. 13 PIC 10) Instrument qui affiche le nombre d'heures de travail effectuées par la machine.

6.4.14. INTERRUPTEUR KLAXON

À la pression du bouton (Part. 14 PIC 10) le klaxon est activé.

6.4.15. INTERRUPTEUR FEUX DE TRAVAIL

L'interrupteur gère l'allumage et l'extinction du (des) feu(x) de travail (Part. 15 PIC 10), uniquement sur les modèles équipés).

6.4.16. DÉMARREUR (STARTER)

Le levier (Part. 17 PIC 10) commande l'ouverture du papillon des gaz d'admission d'air du moteur.

6.4.17. POIGNÉE DE DÉMARRAGE MANUELLE

La poignée (Part. 18 PIC 10) permet le démarrage manuel du moteur qui est une alternative au démarrage ordinaire réalisé à l'aide de la clé de démarrage (Part. 1 PIC 10).

6.5. UTILISATION DES PROTECTIONS ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

6.5.1. CAPOT MOTEUR

Le capot moteur (Part. 1 PIC 4), peut être facilement ouvert pour permettre les opérations d'inspection et d'entretien en appuyant sur le dossier du siège (A, PIC 11).

6.5.2. COUVERCLE FILTRES

Le couvercle filtres (Part. 1 PIC 4), peut être facilement ouvert pour permettre les opérations d'inspection et d'entretien, il suffit de le soulever (B, PIC 11)

CHAPITRE 7 - CONDITIONS D'UTILISATION AUTORISÉES ET NON AUTORISÉES

7.1. CONDITIONS D'UTILISATION AUTORISÉES

La motobalayeuse a été créée pour nettoyer les résidus de traitement, la poussière, la saleté en général, toutes les surfaces planes, dures, pas trop déconnectées telles que : ciment, asphalte, grès, céramique, bois, tôle, marbre, tapis en caoutchouc ou en matières plastiques en général, bosselés ou lisses, tapis synthétiques ou en fibre de poils.

Les conditions d'utilisation autorisées sont les suivantes.

Température minimale d'utilisation :	- 20°C (- 4°F)
Température maximale d'utilisation :	+ 38°C (+ 100,4°F)
Pente maximale avant et latérale :	par. § 5.10



VERSIONS À BATTERIE : CONSULTEZ LA DOCUMENTATION FOURNIE PAR LE FABRICANT DES BATTERIES ET DU CHARGEUR POUR D'AUTRES CONDITIONS D'UTILISATION AUTORISÉES.
VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: CONSULTEZ LA DOCUMENTATION FOURNIE PAR LE FABRICANT DES BATTERIES ET DU MOTEUR POUR D'AUTRES CONDITIONS D'UTILISATION AUTORISÉES.



IMPORTANT : Ne pas utiliser et ne pas laisser en stationnement à des températures supérieures à + 40°C (+ 104°F).



IMPORTANT : procéder aux opérations de vidange, nettoyage et entretien de la machine uniquement sur des terrains plats et réguliers qui permettent une parfaite stabilité à la machine pendant toute la durée de toutes les opérations susmentionnées.

7.2. CONDITIONS D'UTILISATION INTERDITES



UTILISER LA VOITURE BALAYEUSE SUR DES SURFACES SÈCHES. NE PAS UTILISER LA VOITURE BALAYEUSE POUR ASPIRER LES LIQUIDES.



POUR LES MODÈLES AVEC MOTEUR ENDOTHERMIQUE : NE PAS INHALER LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT. UTILISER LA VOITURE BALAYEUSE DANS LES ESPACES INTÉRIEURS UNIQUEMENT LORSQU'UNE VENTILATION ADÉQUATE EST GARANTIE, ET EN PRÉSENCE D'UNE DEUXIÈME PERSONNE FORMÉE À LA SURVEILLANCE DE L'OPÉRATEUR.



LA MOTOBALAYEUSE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE SUR DES PENTES SUPÉRIEURES À CE QUI A ÉTÉ RAPPORTÉ. § 5.10



N'UTILISEZ PAS LA VOITURE BALAYEUSE S'IL Y A UN RISQUE DE CHUTE D'OBJETS PAR LE HAUT.



ELLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE DANS DES ENVIRONNEMENTS OÙ IL Y A DES MATÉRIAUX EXPLOSIFS OU INFLAMMABLES.



ELLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE SUR DES SURFACES EN TERRE, EN GRAVIER OU TRÈS DÉCONNECTÉES.



ELLE NE PEUT PAS COLLECTER D'HUILES, DE POISONS ET DE PRODUITS CHIMIQUES EN GÉNÉRAL, (EN CAS D'UTILISATION DE LA MACHINE DANS DES USINES CHIMIQUES, EXIGER DES NULLA OSTA SPÉCIFIQUES QUI SERONT PRODUITS PAR LE REVENDEUR OU LA MAISON MÈRE).



ELLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE DANS LES RUES URBAINES, EXTRA-URBAINES, NE PEUT PAS CIRCULER SUR UNE ROUTE PUBLIQUE.



ELLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE DANS DES ENVIRONNEMENTS PEU ÉCLAIRÉS, SAUF POUR LES MODÈLES ÉQUIPÉS DE FEUX DE TRAVAIL.



ELLE NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE REMORQUÉE, NI DANS DES LIEUX PRIVÉS, NI ENCORE MOINS DANS DES RUES OU DES LIEUX PUBLICS.



ELLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE POUR BALAYER LA NEIGE, ELLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE POUR LAVER OU DÉGRAISSER LES SURFACES EN GÉNÉRAL, HUMIDES OU TRÈS HUMIDES.



ELLE NE PEUT PAS FONCTIONNER EN PRÉSENCE DE FILATURE OU DE CONSTRUCTION DE MATÉRIAUX FILIFORMES, CAR LA NATURE DU MATÉRIAU À COLLECTER EST INCOMPATIBLE AVEC LA ROTATION DES BROSSES.



ELLE NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE COMME SUPPORT POUR DES CHOSES OU POUR S'EN SERVIR COMME PLAN SURÉLEVÉ POUR DES CHOSES ET DES PERSONNES.



NE JAMAIS FAIRE APPROCHER DES PERSONNES DANS LE RAYON D'ACTION DE LA MACHINE.



N'EFFECTUER AUCUNE MODIFICATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT SI ELLE N'EST PAS AUTORISÉE PAR LE FABRICANT.



VERSIONS À BATTERIE : CONSULTEZ LA DOCUMENTATION FOURNIE PAR LE FABRICANT DES BATTERIES ET DU CHARGEUR POUR D'AUTRES CONDITIONS D'UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES NON AUTORISÉES.

VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: CONSULTEZ LA DOCUMENTATION FOURNIE PAR LE FABRICANT DES BATTERIES ET DU MOTEUR POUR D'AUTRES CONDITIONS D'UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES NON AUTORISÉES.

CHAPITRE 8 - MISE EN SERVICE



AVANT DE COMMENCER, IL FAUT AVOIR LU TOUS LES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

8.1. CONTRÔLES AVANT LE PREMIER DÉMARRAGE

La motobalayeuse est livrée prête pour le premier démarrage par l'utilisateur. Les réglages, les inspections et les essais fonctionnels sont déjà effectués par le fabricant. **VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:** Contrôler prudemment le niveau d'huile hydraulique dans le réservoir dédié et, si nécessaire, faites l'appoint jusqu'au niveau indiqué (PIC 12) avec de l'huile ISO 46 L-HV (quantité maximale : 5 L).



Lire attentivement le manuel d'instructions du moteur, mais dans tous les cas :

- 1 - Vérifier le niveau d'huile moteur, s'il est bas, remplir.
 - 2 - Vérifier le niveau d'eau dans le radiateur.
 - 3 - Vérifier le niveau de carburant, si bas remplir.
- Toutes ces opérations doivent être effectuées à moteur éteint et froid.

8.2. FORMATION DES OPÉRATEURS

8.2.1. VERSIONS À BATTERIE :

Aucune formation spécifique de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne le premier démarrage de la motobalayeuse, sauf les informations contenues dans ce manuel.

8.2.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:

Aucune formation spécifique de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne le premier démarrage de la motobalayeuse, sauf les informations contenues dans ce manuel et dans manuel du moteur.

8.3. PREMIER DÉMARRAGE

Le premier démarrage de la motobalayeuse est effectué de la même manière que celle décrite dans le paragraphe § 9.3.

CHAPITRE 9 - UTILISATION DE LA MACHINE



AVANT DE COMMENCER, IL FAUT AVOIR LU TOUS LES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

9.1. UTILISATION CORRECTE ET CONSEILS



NE JAMAIS TOUCHER AVEC LES MAINS LA BROSSÉ LATÉRALE PENDANT LA ROTATION



VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE PERSONNES À MOINS DE 2 MÈTRES DE LA MOTOBALAYEUSE PENDANT LES OPÉRATIONS DE VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS. VÉRIFIER ÉGALEMENT QU'IL Y A SUFFISAMMENT D'ESPACE POUR ÉVITER LES CHOCS QUI POURRAIENT ENDOMMAGER LA MOTOBALAYEUSE EN COMPROMETTANT SON FONCTIONNEMENT (PARAGRAPHE § 11.3.2).



FAIRE TRÈS ATTENTION LORSQUE L'ON PASSE SUR DES RAILS, OU DES GUIDES DE PORTES, ETC. ILS SONT LA SOURCE DES DOMMAGES LES PLUS IMPORTANTS POUR LES JOINTS ANTI-POUSSIÈRE, SI L'ON DOIT LES PASSER, PROCÉDER TRÈS LENTEMENT.



DÉBRANCHER LE SYSTÈME DE FILTRATION LORSQUE L'ON PASSE LA MACHINE EN MOUVEMENT SUR DES SURFACES HUMIDES OU TRÈS HUMIDES, POUR ÉVITER D'HUMIDIFIER PUIS DE DÉTÉRIORER LE FILTRE. ÉVITER DE PASSER PAR-DESSUS DES FLAQUES D'EAU.



IMPORTANT : Si la surface à nettoyer est très sale en raison de la quantité ou de la qualité du matériau ou de la poussière à collecter, il est recommandé d'effectuer un premier passage de « dégrossissage » sans trop prendre soin du résultat obtenu, puis avec le récipient à déchets vide et les filtres bien vibrés, répéter les étapes ; on obtiendra ainsi l'effet désiré.



IMPORTANT : La brosse latérale ne doit être utilisée que pour le nettoyage des bords, des profils, des angles, etc., elle doit être soulevée (désactivée) immédiatement après, afin de ne pas soulever de poussière inutile, et parce que le résultat obtenu avec la brosse latérale insérée est toujours inférieur à celui de la seule brosse centrale.



IMPORTANT : Pour un bon résultat, vider souvent le récipient et maintenir les filtres propres en les vibrant à l'aide du secoueur.



IMPORTANT : Avant de commencer le travail, vérifier si sur la surface, il y a des cordes, des fils en plastique ou en métal ou de longs chiffons, des bâtons, des fils de courant, etc. ; ceux-ci sont dangereux et pourraient endommager les joints anti-poussière et les brosses. Il faut donc les éliminer avant de commencer le travail avec la machine.



IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, la machine s'éteint automatiquement si l'opérateur se lève du poste de conduite. Il n'est pas possible de la démarrer si l'on n'est pas assis au poste de conduite.

9.2. FORMATION DES OPÉRATEURS

9.2.1. VERSIONS À BATTERIE :

Aucune formation particulière de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne l'utilisation de la motobalayeuse, si ce n'est les informations contenues dans ce manuel.

9.2.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:

Aucune formation particulière de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne l'utilisation de la motobalayeuse, si ce n'est les informations contenues dans ce manuel et dans manuel du moteur.

9.3. DÉMARRAGE OPÉRATIONNEL

9.3.1. VERSIONS À BATTERIE :

Pour démarrer la machine : Tourner la clé de démarrage (Part. 1 PIC 9) en position « ON », au premier clic (PIC 13).

9.3.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:

Pour démarrer la machine :

1. Tourner la clé de démarrage c en position « 1 », au premier clic (PIC 14). Les services électriques motobalayeuse sont également activés ;
2. Tourner la clé en position « 2 », au deuxième clic. Le moteur commence à démarrer ;
En cas de démarrage à froid, pousser le levier du démarreur (Part. 17 PIC 10) pour ouvrir la vanne papillon (PIC 15) avant de tourner la clé. Après le démarrage du moteur, tirer le levier pour fermer la vanne.
3. Une fois le moteur démarré, relâcher la clé qui reviendra à la position « 1 ».
4. Après le démarrage, amener progressivement le levier d'accélérateur (Part. 2 PIC 10) à $\frac{1}{3}$ de la course (PIC 16) en laissant le moteur se réchauffer pendant quelques minutes.

5. Régler le levier d'accélérateur à au moins $\frac{1}{2} \div \frac{3}{4}$ de la course pour des performances optimales.
En alternative à la clé de démarrage, il est possible de démarrer le moteur manuellement via la poignée

(Part. 18 PIC 10). Dans ce cas :

1. Tirer la poignée de démarrage manuel avec une force modérée et la relâcher (PIC 17). Répéter cette opération jusqu'à ce que le moteur démarre. En cas de démarrage à froid, pousser le levier du démarreur (Part. 17 PIC 10) pour ouvrir la vanne papillon (PIC 15) avant de tourner la clé. Après le démarrage du moteur, tirer le levier pour fermer la vanne.
2. Après le démarrage, amener progressivement le levier d'accélérateur (Part. 2 PIC 10) à $\frac{1}{3}$ de la course (PIC 16) en laissant le moteur se réchauffer pendant quelques minutes.
3. Régler le levier d'accélérateur à au moins $\frac{1}{2} \div \frac{3}{4}$ de la course pour des performances optimales.

9.4. MARCHÉ

9.4.1. VERSIONS À BATTERIE :

Pour activer la marche en avant :

1. Débrancher le frein de stationnement (Part. 5 PIC 9) § 9.6.
2. Positionner le sélecteur de vitesse (Part. 3 PIC 9) dans la direction souhaitée: vers l'avant pour la marche avant, vers l'arrière pour la marche arrière (PIC 18).
3. Appuyer progressivement, avec le pied, sur la pédale de l'Accélérateur (Part. 2 PIC 12). Gérez la direction sur le volant.
4. Relâcher le pied pour arrêter la traction du moteur et appuyer progressivement sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 9) pour terminer la marche de la motobalayeuse.
5. Remettre le sélecteur de vitesse en position centrale (fou) comme indiqué dans (PIC 18).

Lecas échéant, activer les feux de travail en agissant sur l'interrupteur (Part. 17 PIC 12) (uniquement dans les modèles où les feux de travail sont prévus).

NOTE 1 : La vitesse de marche arrière est réduite de moitié par rapport à la vitesse d'avancement.

NOTE 2 : un signal sonore intermittent signale la marche arrière de la motobalayeuse (uniquement dans les modèles où les feux de travail sont prévus).

9.4.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:

Pour activer la marche en avant :

1. Débrancher le frein de stationnement (Part. 5 PIC 10) § 9.6.
2. Appuyer progressivement, avec le pied, sur la pédale selecteur de marche (Part. 2 PIC 10). À la pression vers l'avant, la marche avant sera activée, tandis qu'à la pression vers l'arrière, la marche arrière sera activée (PIC 20). Pour atteindre la vitesse de transfert maximale, régler le levier du régulateur de régime moteur (Part. 2 PIC 10) à la fin de la course (PIC 16) et appuyer sur la pédale. Gérez la direction sur le volant.
3. Relâcher le pied pour arrêter la traction du moteur et appuyer progressivement sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 10) pour terminer la marche de la motobalayeuse.

Le cas échéant, activer les feux de travail en agissant sur l'interrupteur (Part. 17 PIC 10)(PIC 21) (uniquement dans les modèles où les feux de travail sont prévus).

NOTE 1 : La vitesse de marche arrière est réduite de moitié par rapport à la vitesse d'avancement.

NOTE 2 : un signal sonore intermittent signale la marche arrière de la motobalayeuse (uniquement dans les modèles où les feux de travail sont prévus).

9.5. ARRÊT OPÉRATIONNEL

9.5.1. VERSIONS À BATTERIE :

Pour éteindre la machine et la rendre inactive, et tourner la clé de démarrage (Part. 1 PIC 9) dans le sens antihoraire jusqu'à atteindre la position « OFF » PIC 13.

En cas d'arrêts prolongés, il faut procéder à l'insertion du frein de stationnement (Part. 5 PIC 9) tel que décrit au paragraphe § 9.6.

REMARQUE : le système de freinage fonctionne même lorsque la machine est éteinte.



Il est conseillé de retirer la clé lorsque le moteur est éteint pendant les opérations d'entretien, d'inspection et de réglage afin d'éviter tout allumage involontaire ou accidentel par des personnes étrangères aux opérations

9.5.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE:

Pour arrêter le moteur, mettre le levier du régulateur de régime moteur (Part. 2 PIC 10, PIC 16) au minimum (dessin de tortue) et tourner la clé de démarrage (Part. 1 PIC 10) dans le sens antihoraire jusqu'à atteindre la position « 0 » (PIC 14). En cas d'arrêts prolongés, il faut procéder à l'insertion du frein de stationnement (Part. 5 PIC 10) tel que décrit au paragraphe § 9.6. REMARQUE : le système de freinage fonctionne même lorsque la machine est éteinte.



Il est conseillé de retirer la clé lorsque le moteur est éteint pendant les opérations d'entretien, d'inspection et de réglage afin d'éviter tout allumage involontaire ou accidentel par des personnes étrangères aux opérations

9.6. STATIONNEMENT

9.6.1. VERSIONS À BATTERIE

En cas d'arrêts prolongés, pour garantir la stabilité de la machine, il est nécessaire d'activer le frein de stationnement (Part. 5 PIC 9) en procédant comme suit PIC 22 :

1. Appuyer sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 9, A PIC 22)
2. Appuyer sur la pédale de frein de stationnement (Part. 5 PIC 9, B PIC 22)
3. Relâcher la pédale de frein en vérifiant qu'elle est restée bloquée.

Pour désactiver le frein de stationnement, appuyer sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 9, C PIC 22). Le levier reviendra à la position initiale tout seul.

9.6.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

En cas d'arrêts prolongés, pour garantir la stabilité de la machine, il est nécessaire d'activer le frein de stationnement (Part. 5 PIC 10) en procédant comme suit PIC 23 :

1. Appuyer sur la pédale de frein (Part. 4 PIC 10, A PIC 23)
2. Tirer le levier de frein de stationnement (Part. 5 PIC 10, B PIC 23)
3. Relâcher la pédale de frein en vérifiant qu'elle est restée bloquée.

Pour désactiver le frein de stationnement, pousser le levier et relâchez la pédale de frein (Part. 4 PIC 10, PIC 23). La pédale reviendra à la position initiale tout seul.

9.7. ARRÊT D'URGENCE

9.7.1. VERSIONS À BATTERIE

En cas d'urgence, il faut :

1. tourner la clé de démarrage (Part. 1 PIC 9) dans le sens antihoraire jusqu'à atteindre la position « OFF » (PIC 13).
2. Insérer le frein de stationnement comme décrit au paragraphe § 9.6.1.

9.7.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

En cas d'urgence, il faut :

1. tourner la clé de démarrage (Part. 1 PIC 12 PIC 10) dans le sens antihoraire jusqu'à atteindre la position « 0 » (PIC 14).
2. Insérer le frein de stationnement comme décrit au paragraphe § 9.6.2.

9.8. BROSSE CENTRALE

9.8.1. VERSIONS À BATTERIE

Pour commencer les opérations de nettoyage de la motobalayeuse, il est toujours nécessaire d'insérer la brosse centrale (Part. 2 PIC 5), en activant sa rotation à travers l'interrupteur (Part. 11 PIC 9 et PIC 24) et agir sur le commande dédié (Part. 7 PIC 9). A) Pour insérer et abaisser la brosse centrale et la mettre en état de fonctionnement, il faut:

il faut agir sur le levier en le faisant glisser le long de la fente (A, PIC 25).

- B) Pour désengager et soulever la brosse centrale de la position de travail, il faut:
- agir sur le levier en le faisant glisser dans la direction opposée (B, PIC 25);
 - désactiver sa rotation à travers l'interrupteur (Part. 11 PIC 9 et PIC 24)

9.8.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

Pour commencer les opérations de nettoyage de la motobalayeuse, il est toujours nécessaire d'insérer la brosse centrale (Part 2 PIC 5), et agir sur le commande dédié (Part. 7 PIC 10).

A) Pour insérer et abaisser la brosse centrale et la mettre en état de fonctionnement, il faut:

il faut agir sur le levier en le faisant glisser le long de la fente (A, PIC 25).

B) Pour désengager et soulever la brosse centrale de la position de travail, il faut:

agir sur le levier en le faisant glisser dans la direction opposée (B, PIC 25);
désactiver sa rotation à travers l'interrupteur (Part. 11 PIC 9 et PIC 24)

9.9. BROSSE LATÉRALE

9.9.1. VERSIONS À BATTERIE

Pour activer la brosse latérale, à services électriques activés :

1. Activer la rotation de la brosse latérale en agissant sur l'interrupteur dédié (Part. 11 PIC 9 et PIC 24 « ON »)
2. Insérer la brosse latérale (droite et/ou gauche) en agissant sur le commande (Part. 8 PIC 9), comme indiqué dans la (A PIC 26). La brosse s'abaisse sur la surface.

Pour débrancher la brosse :

1. Désactiver la rotation de la brosse latérale en agissant sur l'interrupteur (Part. 11 PIC 9 et PIC 24 « OFF »)
2. Débrancher la brosse latérale en agissant sur le commande (Part. 8 PIC 9) comme indiqué dans la (PIC 22). La brosse se lève.

9.9.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

Pour activer la brosse latérale:

1. À moteur démarré agissant sur le commande (c) comme indiqué dans la (A PIC 26) La brosse s'abaisse sur la surface.

Pour débrancher la brosse :

1. Agissant sur le commande (Part. 8 PIC 10) comme indiqué dans la (B PIC 26). La brosse se lève.

9.10. ASPIRATION

9.10.1. VERSIONS À BATTERIE

Pour activer ou désactiver l'aspiration, aux services électriques activés, agir sur l'interrupteur (Part. 11 PIC 9, et PIC 24).

En outre, pousser le bouton (Part. 10 PIC 9) pour ouvrir la vanne papillon (A, PIC 27) et le tirer pour la fermer (B, PIC 27).

9.10.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

Pour activer ou désactiver l'aspiration, pousser le bouton (Part. 10 PIC 10) pour ouvrir la vanne papillon (A, PIC 27) et le tirer pour la fermer (B, PIC 27).

9.11. SECOUEUR-FILTRE

Pour activer le secoueur-filtre, à moteur démarré ou uniquement services électriques activés, agir sur l'interrupteur correspondant (Part. 12 PIC 9, Part. 12 PIC 10) en le pressant dans une position instable pendant le temps désiré et en le relâchant pour le désactiver (Versions à batterie PIC 28, Versions à moteur à combustion interne PIC 29).

9.12. INTERRUPTEUR KLAXON

Pour activer le KLAXON, à moteur démarré ou uniquement services électriques activés, agir sur l'interrupteur correspondant (Part. 14 PIC 9, Part. 14 PIC 10) en le pressant dans une position instable pendant le temps désiré et en le relâchant pour le désactiver (Versions à batterie PIC 30, Versions à moteur à combustion interne PIC 31).

9.13. LEVE-RABAT

Pour soulever le joint anti-poussière avant afin de collecter les déchets les plus volumineux, appuyez sur la pédale correspondante (Part. 6 PIC 9, Part. 6 PIC 10) et maintenez-la enfoncée pendant le temps souhaité et relâchez-la pour l'abaisser au sol (PIC 32).

9.14. VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS

Pour procéder à la vidange du conteneur à déchets (Part. 3 PIC 4):

1. Désactiver la brosse centrale (§ 9.8);

2. Déverrouiller le crochet de fixation en abaissant le levier correspondant (A, PIC 33)
3. Retirer le conteneur de la balayeuse (B, PIC 33);
4. Retirez les déchets du conteneur.

Pour réinitialiser le conteneur de déchets, parcourir les points précédents dans l'ordre et dans le sens inverse.



S'ASSURER QUE LA VOITURE BALAYEUSE RESTE IMMOBILE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'OPÉRATION DE VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS.

9.15. RECHARGE DE LA BATTERIE (VERSIONS À BATTERIE)

Lorsque le niveau de la batterie est bas, la batterie doit être rechargée, en procédant comme suit :

1. Ouvrez le capot moteur comme indiqué dans (APIC 11),
2. Débranchez la fiche (Part. 2 PIC 6) comme indiqué dans PIC 34;
3. Branchez la fiche sur le chargeur.

La connexion au chargeur est représentée par :

fiche de type ANDERSON, 175 A.

Les caractéristiques des batteries, si elles n'accompagnent pas la motobalayeuse, sont les suivantes :

6 Volt DC, 205 Ah/5h (acide); quantité 4 pièces

Pour lesquelles un chargeur présentant les caractéristiques suivantes est recommandé :

24 Volt DC, 20 A



TOUJOURS CONSULTER LE MANUEL DES BATTERIES ET DU CHARGEUR POUR TOUTE AUTRE PROCÉDURE À RESPECTER POUR LA CHARGE, AVEC UNE RÉFÉRENCE PARTICULIÈRE AUX MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION À PRENDRE.

CHAPITRE 10 - RÉGLAGES



AVANT DE COMMENCER, IL FAUT AVOIR LU TOUS LES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

10.1. FORMATION DES OPÉRATEURS

Aucune formation spécifique de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne les différentes phases de réglage de la motobalayeuse, si ce n'est les informations contenues dans ce manuel.

10.2. RÉGLAGE DE L'INCIDENCE DE LA BROSSSE CENTRALE



VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET FROID.

VERSIONS À BATTERIE : OPÉRATION À EFFECTUER À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS.

Lorsque la brosse centrale (Part. 2 PIC 3) est consommée et, par conséquent, son efficacité commence à diminuer, ajuster sa hauteur, à l'aide du Régulateur d'incidence brosse centrale (Part. 9 PIC 9, Part. 9 PIC 10):

1. dévissant d'abord la vis (Part. 1 PIC 35)
2. en ajustant le Régulateur, en le faisant glisser le long de la fente, jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte
3. en revissant la vis pour fixer le réglage.

Pour vérifier que la brosse centrale est correctement réglée, il est nécessaire de mesurer sa « trace » comme suit :

- a. Après avoir effectué les réglages, activer la brosse centrale et, sans avancer ni reculer, la laisser travailler au même endroit pendant au moins 10/15 secondes.
- b. Soulever la brosse centrale et déplacer la motobalayeuse, jusqu'à ce que sur le sol soit visible la trace qu'a laissée la brosse centrale dans la rotation, comme indiqué dans la PIC 36. Procédez à un nouveau réglage si la piste est différente de celle affichée.

10.3. RÉGLAGE DE L'INCIDENCE DE LA BROSSE LATÉRALE



VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET FROID.

VERSIONS À BATTERIE : OPÉRATION À EFFECTUER À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS.

Lorsque la brosse latérale s'use ou si l'on veut en ajuster l'incidence sur la surface, ajuster sa hauteur :

1. en dévissant d'abord la vis de retour (Part. 1PIC 37)
2. en faisant glisser la commande (Part. 2PIC 37) jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte
3. en vissant la vis de retour dans le trou correspondant pour fixer le réglage.

10.4. RÉGLAGE HAUTEUR JOINTS ANTI-POUSSIÈRE LATÉRAUX



VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET FROID.

VERSIONS À BATTERIE : OPÉRATION À EFFECTUER À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS.

OPÉRATION À EFFECTUER MUNI DE GANTS ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES.

Dans le cas où les joints anti-poussière latéraux doivent être réglés (Part. 3PIC 5), par exemple après leur remplacement ou par réadaptation, procéder comme suit :

1. démonter la Côté protection brosse centrale (droit et gauche) (Part. 5PIC 4)(Part. 1PIC 38) en dévissant les vis de fixation appropriées (Part. 2PIC 38);
2. desserrer les écrous de la lame de fixation du joint (gauche et/ou droite) (Part. 3 PIC 38);
3. déplacez le joint vers le bas jusqu'à ce qu'il soit à 2 mm du sol ;
4. Une fois le réglage souhaité atteint, serrez les vis de la lame de fixation du joint

CHAPITRE 11 - NORMES DE SÉCURITÉ

11.1. RISQUES RÉSIDUELS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL



DÉFINITION : Les risques résiduels non éliminables sont tous ceux qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas être éliminés, mais pour chacun desquels nous rapportons les indications pour opérer dans le cadre de la sécurité maximale.

- Risque de blessures aux mains, au corps et à la vue, en utilisant la machine sans toutes les protections de sécurité correctement montées et intactes.
- Risque de blessure aux mains en voulant toucher pour quelque raison que ce soit la brosse latérale ou la brosse centrale pendant la rotation ; les brosses ne peuvent être touchées que lorsque le moteur est éteint et à l'aide de gants de protection, pour éviter de se piquer ou de se couper si des éclats pointus de débris sont présents dans les poils.
- Risque d'inhalation de substances nocives, d'abrasion des mains, en vidant le conteneur de déchets, sans utiliser de gants de protection et un masque pour protéger les voies respiratoires.
- Risque de ne pas contrôler la machine en l'utilisant dans des pentes supérieures à celles indiquées dans les paragraphes § 5.10 et § 7.1, ou de ne pas s'arrêter en la laissant garée.
- Risque d'explosion ou d'incendie en effectuant le ravitaillement à moteur allumé ou à moteur éteint pas complètement froid.
- Risque de brûlures graves, en effectuant tout entretien moteur allumé ou moteur éteint pas complètement froid.
- Risque d'inhalation de gaz d'échappement en cas d'utilisation dans un environnement mal ventilé.
- Risque de bruit généré par la machine ;
- Risque de vibrations à la fois dans le système main-bras et dans le corps entier.

11.2. RISQUES GÉNÉRAUX POUR LES BATTERIES À L'ACIDE

- Avant le chargement, vérifier que le local est bien ventilé ou effectuer le chargement dans les locaux éventuellement prévus à cet effet.
- Ne pas fumer, ne pas approcher les flammes nues, ne pas utiliser de meules d'émeri et de soudeuses ; dans tous les cas, ne pas provoquer d'étincelles à proximité des batteries.
- Ne pas prélever de courant sur la batterie avec des pinces, des prises et des contacts provisoires.
- S'assurer que toutes les connexions (cosses, prises, fiches, etc.) sont toujours bien serrées et en bon état.
- Ne pas placer d'outils métalliques sur la batterie.
- Garder la batterie propre et sèche en utilisant éventuellement des chiffons antistatiques.
- Effectuer le remplissage avec de l'eau distillée chaque fois que le niveau de l'électrolyte tombe à 5 - 10 mm du pare-brise.
- Éviter les surcharges et maintenir la température de la batterie en dessous de 45°C.
- Maintenir les éventuels systèmes d'appoint centralisés en parfaite efficacité en veillant à leur entretien périodique.
- Risque d'électrocution et de court-circuit ; pour des raisons de sécurité, avant d'effectuer toute opération d'entretien ou de réparation de la batterie (ou de la machine), détacher les bornes +/- des pôles de la batterie. Risque d'explosion pendant la charge ; peut se produire lors du chargement avec une charge de batterie inappropriée (en fonction des ampères de la batterie).
Pendant l'opération de charge des batteries, ou en tout cas lorsque la prise de charge des batteries est branchée, il est interdit d'allumer la machine et il est interdit de la déplacer (même manuellement).
En cas de déversement accidentel de liquide des batteries pour quelque raison que ce soit, limiter

11.3. MESURES DE PROTECTION

11.3.1. ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

les équipements de protection individuelle à utiliser des gants et des vêtements antiacides, des lunettes de sécurité et des dispositifs de protection des voies respiratoires en consultant le manuel de la batterie. En plus de ce qui précède, pour procéder en toute sécurité lors des opérations d'utilisation, d'entretien, de réglage, d'inspection et de nettoyage de la voiture balayeuse, des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés au type de risque qui pourrait survenir seront nécessaires.

En particulier, lors des opérations d'utilisation de la voiture balayeuse, il sera nécessaire de :



Porter des EPI de protection auditive appropriés choisis en fonction du niveau de bruit généré (§ 5.10) et du temps d'exposition relatif et en tenant compte des autres risques externes résultant de leur utilisation, tels que :

- o la circulation des véhicules et la présence de personnes autour de la voiture balayeuse pendant toutes ses phases d'utilisation ;
- o absence de perception de signaux sonores d'alarme de la part de l'opérateur ;
- o présence d'éventuelles substances ototoxiques présentes dans l'environnement environnant.

- Porter des EPI appropriés pour la protection contre les risques de vibrations main-bras ;
- Limiter le temps d'utilisation continue de la voiture balayeuse pour protéger du risque de vibrations le système corps entier.

En particulier, pour les opérations de maintenance mentionnées dans ce manuel, il faudra se munir de :



Gants de sécurité contre les risques mécaniques ;



Lunettes de sécurité ;



Dispositifs de protection des voies respiratoires.

En cas de déversement accidentel d'acide de la batterie ou de collecte accidentelle de matières dangereuses, il faudra se munir de :



Gants de sécurité contre les risques mécaniques et chimiques (par ex. gants en néoprène) ;



Lunettes de sécurité ;



Masque facial FFP3 ou supérieur ;



Vêtements de protection contre les risques chimiques.

Pour les opérations de nettoyage de la motobalayeuse, il sera également nécessaire d'utiliser uniquement des vêtements de travail appropriés et de les nettoyer à la fin du travail.



VERSIONS À BATTERIE : Consultez la documentation fournie par le fabricant des batteries et du chargeur pour d'autres mesures de prévention et de protection.

VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: Consultez la documentation fournie par le fabricant de la batterie et du moteur pour d'autres mesures de prévention et de protection.

11.3.2. MESURES DE PROTECTION POUR L'OPÉRATION DE VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS

Pendant les opérations de vidange du conteneur de déchets, il sera nécessaire d'adopter les distances de sécurité appropriées en fonction de l'encombrement de ce balayeuse (PIC 31).



VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE PERSONNES À MOINS DE 2 MÈTRES DE LA MOTOBALAYEUSE PENDANT LES OPÉRATIONS DE VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS. VÉRIFIER ÉGALEMENT QU'IL Y A SUFFISAMMENT D'ESPACE POUR ÉVITER LES CHOCs QUI POURRAIENT ENDOMMAGER LA MOTOBALAYEUSE EN COMPROMETTANT SON FONCTIONNEMENT.



S'ASSURER QUE LA VOITURE BALAYEUSE RESTE À L'ARRÊT PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'OPÉRATION DE VIDANGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS. TOUJOURS ACTIVER LE FREIN DE STATIONNEMENT À CET EFFET (Part. 5 PIC 9, Part. 5 PIC 10; § 9.6).

CHAPITRE 12 - STABILITÉ DE LA MACHINE

12.1. STABILITÉ PENDANT L'UTILISATION

La stabilité de la machine pendant le fonctionnement et les opérations de nettoyage est principalement garantie par le respect des valeurs de pente maximale (par. § 5.10 et § 7.1) ainsi que par la vérification de la capacité du plan de travail qui doit être de nature à supporter la valeur du poids de la motobalayeuse indiquée sur la plaque CE.

L'opération de vidange du conteneur de déchets et toutes les phases d'entretien, de réglage, de nettoyage et d'inspection doivent avoir lieu sur des plans sans pente et de nature à supporter la valeur du poids de la motobalayeuse indiquée sur la plaque CE.

Pour assurer la stabilité nécessaire pendant le stationnement de la machine, il sera nécessaire d'insérer le frein

de stationnement comme indiqué au par. § 9.6. Dans le cas où il n'est pas possible de laisser la machine en stationnement sur des surfaces planes, il conviendra d'utiliser des cales d'arrêt de roue spéciales.

12.2. STABILITÉ PENDANT LE TRANSPORT

La voiture balayeuse doit être transportée et déplacée en tenant compte de son poids indiqué sur la plaque CE ainsi que des valeurs indiquées au § 5.10. Le levage de la motobalayeuse doit se faire comme indiqué au par. CHAPITRE 4 pendant le transport, il sera nécessaire de fixer la machine. Pour ce faire, il est possible d'utiliser les fentes de fixation correspondantes (PIC 39). Une fois positionnée, il est nécessaire d'insérer le frein de stationnement comme indiqué au par. § 9.6, en utilisant éventuellement et en plus, des cales d'arrêt des roues spéciales.

CHAPITRE 13 - TRANSPORT, MANUTENTION ET MISE HORS SERVICE

13.1. MISE HORS SERVICE



VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET FROID.

VERSIONS À BATTERIE : OPÉRATION À EFFECTUER À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS.

La mise hors service de la motobalayeuse doit se faire en respectant les points suivants :

- Débranchez les batteries en débranchant la fiche de charge comme indiqué dans PIC 34. Retirer la batterie de son logement et la ranger dans un endroit sec et bien aéré.
- Pour une bonne durée de vie de la batterie inutilisée, il est nécessaire de la charger et éventuellement de la remplir avec de l'eau distillée tous les 30 à 40 jours (batteries à l'acide).
- Nettoyer les filtres à poussière et le conteneur à déchets.
- Fermer la vanne du réservoir de carburant (versions à moteur à combustion interne).



VERSIONS À BATTERIE : Reportez-vous à la documentation fournie par le fabricant des batteries et chargeur de batterie pour plus d'informations sur la mise hors service de la machine.

VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: Reportez-vous à la documentation fournie par le fabricant de la batterie et du moteur pour plus d'informations sur la mise hors service de la machine.

13.2. EMBALLAGE, LEVAGE ET TRANSPORT

Si la machine doit être emballée, il sera nécessaire de procéder au démontage de la/des brosse/s latérale/s comme décrit au paragraphe § 15.5 Ensuite, soulever la motobalayeuse en la plaçant sur la palette appropriée en utilisant les dispositifs de levage nécessaires, adaptés au poids de la motobalayeuse indiqué sur la plaque, ou des plates-formes de montée. Pour le levage, utiliser les anneaux (par CHAPITRE 4, Part. 2 PIC 2). Respecter ce qui est indiqué dans le paragraphe CHAPITRE 4 en ce qui concerne le levage de la machine, et dans le paragraphe §12.2 en ce qui concerne son transport.

CHAPITRE 14 - SITUATIONS D'URGENCE

14.1. SITUATIONS D'URGENCE

Dans toute situation d'urgence où vous pouvez vous trouver, par exemple :

- vous êtes passé par inadvertance avec la machine en mouvement sur des câbles de courant présents sur le sol, qui se sont ensuite enroulés à la brosse centrale ou à la brosse latérale,
- un bruit inhabituel provenant de l'intérieur de la machine ou du moteur est perçu,
- vous avez collecté des matériaux incandescents ou des liquides inflammables, des produits chimiques en général, des poisons, etc.

il faut :

- Si le moteur est allumé, procéder à l'arrêt d'urgence comme décrit au paragraphe § 9.7.
- Procéder à l'insertion du frein de stationnement comme décrit au paragraphe § 9.6
- S'éloigner de la machine

Appeler immédiatement les secours au cas où d'autres personnes seraient impliquées.



VERSIONS À BATTERIE : Consultez la documentation fournie par le fabricant des batteries et chargeur de batterie pour plus d'informations sur les procédures à adopter en cas d'urgence.

VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: Reportez-vous à la documentation fournie par le fabricant de la batterie et du moteur pour plus d'informations sur les procédures à adopter en cas d'urgence.

14.2. DÉMARRAGE APRÈS UNE SITUATION D'URGENCE

Avant de procéder à l'utilisation de la machine après qu'une situation d'urgence a été résolue, il est nécessaire de procéder à un contrôle de toutes les parties de la machine (**CHAPITRE 5**), en particulier en ce qui concerne les protections et les dispositifs de sécurité. Il n'est possible de reprendre l'utilisation normale de la motobalayeuse que lorsque ces contrôles ont été couronnés de succès (toutes les parties fonctionnantes et intactes). Aucune procédure de réarmement n'est prévue.



VERSIONS À BATTERIE : Consultez la documentation fournie par le fabricant des batteries pour plus d'informations sur le démarrage de la machine après une situation d'urgence.

VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: Consultez la documentation fournie par le fabricant de la batterie et du moteur pour plus d'informations sur le démarrage de la machine après une situation d'urgence.

CHAPITRE 15 - ENTRETIEN

15.1. RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



AVANT DE COMMENCER, IL FAUT AVOIR LU TOUS LES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

VERSIONS À BATTERIE : TOUTES LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES AVEC LA CLÉ DÉBRANCHÉE ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS



VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE: TOUTES LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES AVEC LA CLÉ DÉBRANCHÉE ET AVEC LE MOTEUR ÉTEINT ET FROID.



NE JAMAIS TOUCHER LES BROSSES AVEC LES MAINS PENDANT LA ROTATION



VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE PERSONNES ÉTRANGÈRES AUX OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN À MOINS DE 2 MÈTRES DE LA MOTOBALAYEUSE PENDANT TOUTE LEUR DURÉE.



PRENDRE LES MESURES APPROPRIÉES POUR ÉVITER LES DÉMARRAGES ACCIDENTELS ET INVOLONTAIRES PENDANT TOUTES LES PHASES OÙ IL EST PRÉVU D'OPÉRER AVEC LE MOTEUR ÉTEINT ET FROID (VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE) OU À LES SERVICES ÉLECTRIQUES DÉBRANCHÉS (VERSIONS À BATTERIE).

15.2. FORMATION DES OPÉRATEURS

15.2.1. VERSIONS À BATTERIE

Aucune formation spécifique de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne les opérations d'entretien et de nettoyage de la motobalayeuse, si ce n'est les informations contenues dans ce manuel.

15.2.2. VERSIONS À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE

Aucune formation spécifique de l'opérateur n'est nécessaire en ce qui concerne les opérations d'entretien et de nettoyage de la motobalayeuse, si ce n'est les informations contenues dans ce manuel et dans le manuel du moteur.

15.3. JOINTS ANTI-POUSSIÈRE



OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS MUNI DE GANTS, DE LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES.

Toutes les 70/100 heures de travail, vérifier l'état des joints anti-poussière Part. 3PIC 5 et, le cas échéant, les remplacer.

Pour remplacer les joints anti-poussière :

1. Démonter la Côté protection brosse centrale (droit et gauche)(Part. 5PIC 4)(Part. 1PIC 38) en dévissant les vis appropriées (Part. 2PIC 38) ;
1. Dévisser les écrous du listel de fixation du joint (Part. 3PIC 38) ;
2. Retirer le joint usé et le remplacer par un nouveau joint ;
3. Procédez au réglage de la hauteur par rapport au sol comme décrit au § 10.4 ;
4. Revisser les écrous du listel de fixation du joint (Part. 3PIC 38) ;
5. Remonter la Côté protection brosse centrale (droit et gauche)(Part. 5PIC 4)(Part. 1PIC 38) en revissant les vis appropriées.

15.4. BROSSSE CENTRALE



OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS MUNI DE GANTS, DE LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES.

Toutes les 50/80 heures de travail ou en cas de besoin, vérifier le bon état de la brosse centrale (Part. 2 PIC 3), en particulier si l'on suppose que l'on a accidentellement ramassé des cordes, des fils, etc.

Pour procéder à l'inspection de la brosse centrale : retirer le conteneur de déchets (Part. 3PIC 3) et procéder à l'inspection.

Dans le cas où il est nécessaire de remplacer la brosse centrale :

1. Démonter la Côté protection brosse centrale (droit et gauche)(Part. 5PIC 4)(Part. 1PIC 40) en dévissant les vis appropriées.
2. Démonter le bras gauche de la barre (Part. 4PIC 40) en dévissant la vis prévue à cet effet (Part. 3 PIC 40).
5. Démonter la porte de la brosse (Part. 6PIC 40) en dévissant l'écrou prévue à cet effet (Part. 5 PIC 40).
6. Démonter la brosse (Part. 8PIC 40) et retirer le moyeu (Part. 7PIC 40)

Pour terminer le montage, effectuer les opérations décrites dans le sens inverse.

Effectuer le réglage de la hauteur de la nouvelle brosse comme décrit au paragraphe § 10.2.

15.5. BROSSSE LATÉRALE



OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS MUNI DE GANTS, DE LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES.

Toutes les 50/80 heures de travail ou en cas de besoin, vérifier le bon état de la brosse latérale (Part. 6 PIC 3), en particulier si l'on suppose que l'on a accidentellement ramassé des cordes, des fils, etc.

Si son remplacement est nécessaire :

1. Soulever la brosse latérale (paragraphe § 9.9)
2. Dévisser la bague Part. 1 PIC 41 pour détacher la brosse latérale Part. 2 PIC 41 de la bride en plastique
3. Remplacer la brosse usée par la nouvelle, en l'insérant sur la bride et en vissant à nouveau la bague pour la bloquer, en ajustant la hauteur comme décrit au paragraphe § 10.3

15.6. MAINTENANCE SPÉCIFIQUE POUR MOTEURS À COMBUSTION INTERNE



Se reporter au manuel du moteur pour plus d'informations sur l'entretien du moteur et les mesures de sécurité à prendre pendant le fonctionnement.

Lire attentivement le manuel du moteur, et :

1. Vérifier le niveau d'huile moteur toutes les 20 heures de fonctionnement de la machine ;
2. Le premier changement d'huile moteur doit avoir lieu après 50 heures de fonctionnement, remplir la quantité indiquée dans le manuel du moteur ; l'huile recommandée pour les climats tempérés est 10W- 30 multi-grade pour les moteurs fonctionnant à l'essence et au diesel. Lorsque l'on travaille dans des zones à climat non tempéré, identifier le type d'huile approprié dans le manuel d'instructions du moteur. Utiliser l'évacuation spéciale pour le changement de l'huile placé sous la coque du moteur.
3. Changer l'huile toutes les 90/100 heures de fonctionnement.
4. Nettoyer le filtre à air toutes les 25 heures de fonctionnement, ou plus tôt si nécessaire, et le remplacer si nécessaire (voir manuel d'utilisation du moteur).



POUR VÉRIFIER OU REMPLACER L'HUILE MOTEUR, IL EST NÉCESSAIRE DE PORTER DES GANTS DE SÉCURITÉ POUR LA PROTECTION CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES, SI POSSIBLE EN CAOUTCHOUC NITRILE. NE PAS JETER L'HUILE USAGÉE COMME DÉCHET MÉNAGER CAR ELLE EST HAUTEMENT POLLUANTE. ÉLIMINER L'HUILE USÉE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS LÉGALES.

15.7. MAINTENANCE SPÉCIFIQUE POUR LES BATTERIES À L'ACIDE



SE CONFORMER AUX RÈGLES ET PRÉCAUTIONS DONNÉES AU § 11.2. TOUJOURS UTILISER DES LUNETTES DE SÉCURITÉ, DES GANTS, DES DISPOSITIFS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ET DES VÊTEMENTS ANTI-ACIDES.

1. Pour une bonne durée de vie des batteries, qu'elles soient à plaques plates ou tubulaires, ne jamais les décharger complètement. **LES BATTERIES (MÊME NEUVES) COMPLÈTEMENT DÉCHARGÉES NE SONT PLUS RECHARGEABLES.**
2. Vérifier souvent le niveau de solution de la batterie et, si nécessaire, n'ajouter que de l'eau distillée.
3. Faire toujours effectuer le cycle de charge sans interruption.
4. ÉLIMINER LES PILES USAGÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR EN LA MATIÈRE.



Consulter la documentation fournie par le fabricant des batteries pour plus d'informations sur leur entretien et les mesures de sécurité à prendre pendant l'opération.

15.8. NETTOYAGE DE LA MACHINE

Nettoyer les parties externes de la machine à l'aide de chiffons ou de brosses souples humides.



OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS MUNI DE GANTS, DE LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES.



IL N'EST PAS PERMIS DE NETTOYER TOUTES LES PARTIES EXTERNES DE LA MACHINE PAR JET D'EAU DIRECT.



NE PAS UTILISER DE DÉTERGENTS OU DE PRODUITS CHIMIQUES GÉNÉRALEMENT TROP AGRESSIFS, DE POUSSIÈRES ABRASIVES OU SIMILAIRES POUR NETTOYER LE PANNEAU DE COMMANDE ET S'IL Y A DES ÉTIQUETTES OU DES PIÈCES IMPRIMÉES EN GÉNÉRAL POUR ÉVITER DE LES ENDOMMAGER EN LES RENDANT INCOMPRÉHENSIBLES ET ILLISIBLES.

15.9. NETTOYAGE ET REMPLACEMENT DES FILTRES



OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS MUNI DE GANTS, DE LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES.

Toutes les 40/70 heures de travail, ou quand nécessaire, vérifier le filtre à poussière (Part. 5 PIC 3, par. 5.7). Pour un nettoyage en profondeur, il est nécessaire de l'enlever de son siège, de la manière suivante :

1. Retirer le conteneur à déchets comme décrit au § 9.14;
2. Démonter le Carter fi ltres (Part. 1 PIC 42), débrancher la fi che du Flash clignotant (uniquement sur les modèles équipés);
3. Débrancher la fi che du secoueur (Part. 2 PIC 42);
4. Dévisser les poignées des fi xations et retirer le support du secoueur (Part. 4 PIC 42)
5. Retirer le fi ltres à poussière pour le nettoyer.

Pour le nettoyer, il faut d'abord le secouer (pas violemment), puis, pour le nettoyer à fond, avec un pistolet à air ou similaire souffl er de l'extérieur à l'intérieur, comme illustré dans PIC 42.

Lors du remontage, s'assurer que le joint d'étanchéité noir (Part. 6 PIC 42) est toujours bien posé et centré. À la fi n du nettoyage, procéder au remontage du fi ltre en effectuant les opérations décrites dans le sens inverse. S'assurer que les fi ltres sont centrés à la fois sur le fond du caisson des fi ltres et sur les centrages obtenus dans le support du secoueur de fi ltre (Part. 2 PIC 42). S'assurer que le fi ltre est toujours en bon état et, le cas échéant, le remplacer.

15.10. NETTOYAGE DU CONTENEUR DE DÉCHETS



OPÉRATION À EFFECTUER À MOTEUR ÉTEINT ET À SERVICES ÉLECTRIQUES DÉSACTIVÉS MUNI DE GANTS, DE LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DE DISPOSITIFS DE PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES. S'ASSURER QUE L'ACCÈS À DES PERSONNES ÉTRANGÈRES AUX OPÉRATIONS EST REFUSÉ.

Toutes les 50 à 60 heures de travail, ou lorsque cela est nécessaire, nettoyer le conteneur de déchets.

Pour procéder aux opérations de nettoyage, il sera nécessaire d'éteindre d'abord la voiture balayeuse, puis de détacher le conteneur à déchets de la machine comme décrit au § 9.14.

Ensuite, il convient de procéder à l'inspection des parties autour de la brosse central où la formation d'incrustations ou de dépôts de déchets est possible et, si nécessaire, de procéder à l'enlèvement.t.



IMPORTANT : Il est fortement recommandé d'effectuer le nettoyage du récipient fi ltrant sans utiliser d'eau ou de permettre à la motobalayeuse de sécher complètement avant de reprendre les opérations de nettoyage.

CHAPITRE 16 - ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE



LES ENTRETIENS EXTRAORDINAIRES SONT TOUS CEUX QUI N'ONT PAS ÉTÉ MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT LIVRET ; PAR CONSÉQUENT, ILS DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS PAR DU PERSONNEL SPÉCIALISÉ POUR L'ASSISTANCE, PRÉPOSÉ À CET EFFET (VOIR COUVERTURE DU LIVRET).

CHAPITRE 17 - PIÈCES DE RECHANGE

Pour le remplacement de pièces de la machine, se reporter à la liste des pièces de rechange fournie par le fabricant.

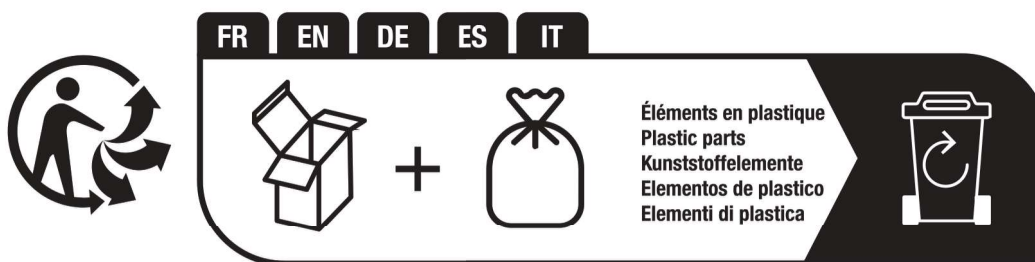
CHAPITRE 18 - DÉMANTÈLEMENT ET DÉMOLITION

À la fi n de la vie de la machine, il est conseillé d'enlever les batteries et de les traiter dans le respect de l'environnement conformément à la norme européenne 2013/56/EU ou de les remettre à un centre de traitement spécialisé. La mise au rebut de la machine doit s'effectuer dans le respect de la législation locale en vigueur en la matière:

- débranchez la machine et vidangez-la de tous ses liquides;
- démontez la machine et trie ses pièces en fonction de leur composition (plastique pour les pièces reportant le symbole de recyclage, métal, caoutchouc, etc.).

En cas de pièces à composition hétérogène, adressez-vous à des centres spécialisés. Chaque matériau doit être traité conformément à la législation en matière de traitement des déchets.

Il faudra aussi rendre sans danger les pièces dangereuses de la machine, spécialement pour les enfants.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

CHAPITRE 19 - DÉFAUTS/CAUSES/SOLUTIONS

Les défauts qui peuvent se présenter fondamentalement peuvent être deux :

- la machine fait de la poussière pendant l'utilisation,
- la machine laisse la saleté au sol.

Les causes peuvent être nombreuses, mais avec une utilisation prudente et un bon entretien ordinaire, elles ne se produiront pas. Les problèmes les plus courants et les plus fréquents que l'on peut rencontrer sont répertoriés dans le tableau suivant.

DÉFAUTS	CAUSES	SOLUTIONS
La machine fait de la poussière.	Aspiration désactivé et/ou fermée.	Activer l'aspiration. Le nettoyer, le «
	Filtre bouché.	secouer » avec les outils appropriés et, si nécessaire, le retirer et le nettoyer à fond. Le remplacer.
	Filtre endommagé	Le monter avec le joint d'étanchéité
	Filtre mal inséré.	approprié, et s'assurer qu'il est bien inséré et bien serré avec les attaches appropriées.
	Utilisation continue de la brosse latérale.	Utiliser la brosse latérale uniquement pour le nettoyage des bords, des profils, des coins. Les régler ou les remplacer.
	Joints latéraux endommagés.	Régler la brosse centrale en vérifiant la « trace ». Les enlever.
La machine laisse la saleté au sol.	La brosse centrale n'est pas réglée au mieux, ou elle est usée.	
	Vous avez ramassé des fils, des cordes, etc.	
	Joints latéraux endommagés.	Les remplacer.
	Tiroir de collecte plein.	Le vider.
	Batterie déchargée ou pas complètement chargée.	Vérifiez le niveau de l'électrolyte et procédez à un nouveau cycle de charge Complet (consultez la documentation fournie par le fabricant des batteries).
(Versions à batterie) La machine à batterie n'est pas bien performante, elle est lente et ne nettoie pas bien.	Le chargeur n'est pas recommandé ou est insuffisant.	Utilisez un chargeur approprié (§ 9.15)

	-	-
(Versions à moteur à combustion interne) Le moteur ne fonctionne pas au mieux.	Filtre à air moteur sale.	Le nettoyer ou le remplacer (voir manuel d'entretien moteur)
	Cartouche de filtre à carburant sale.	La remplacer (voir manuel d'entretien du moteur) Bien fermer ou remplacer l'interrupteur.
(Versions à moteur à combustion interne) Le moteur ne démarre pas ou a tendance à s'éteindre	Les interrupteurs de sécurité de siège – protections ne sont pas bien fermés ou ne fonctionnent pas.	
	Batterie déchargée	Remplacer/charger la batterie.
	L'alternateur ne charge pas la batterie	Remplacer/réparer l'alternateur (voir manuel d'entretien moteur)
	Vérifier le niveau d'huile moteur, il doit toujours être au niveau maximum	Remplir l'huile (voir manuel d'entretien du moteur)
	Vérifier s'il y a du carburant	Faire le réapprovisionnement

CHAPITRE 20 - GARANTIE

Cette machine est garantie contre les défauts de fabrication ou de montage pendant 12 mois à compter de la date de vente. La garantie comprend uniquement et exclusivement le remplacement ou la réparation des pièces qui s'avèrent défectueuses. Toute autre demande ne sera pas acceptée. Ne sont pas inclus les dommages dus à l'usure normale, à une utilisation différente de celle indiquée dans ce manuel, aux dommages causés par des réglages incorrects, aux interventions techniques non effectuées correctement, aux actes de vandalisme.

CHAPITRE 21 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

La déclaration CE accompagne la motobalayeuse avec ce manuel. Faites référence au document correspondant pour consultation.